

Saison: 2025 - 2026

# Ski libre (La Féclaz, Bauges) Samedi 7 février 2026 et dimanche 8 février 2026

Autonomes avec coordinateur

Loin de la cohue des grandes stations, Savoie-Grand-Revard (1340 m) est située dans le Parc Naturel régional des Bauges, et regroupe trois stations villages qui ont su garder convivialité et authenticité. Tantôt boisé, tantôt dégagé, le paysage savoyard saura vous séduire.

Le plateau du Revard et le domaine de ski nordique de La Féclaz forment un des plus vastes domaines de France avec 140 km de pistes tracées d'excellente qualité. Des chalets d'altitude et des salles hors sacs permettent de manger au chaud et de refaire le plein d'énergie.



## **SKI LIBRE**

Pour cette sortie vous n'avez pas d'encadrant, vous skiez « en liberté » à votre rythme.

Vous pouvez consulter la liste des autres skieurs, hors cours de ski, en allant consulter la liste des inscrits dans Mon Inscription. Nous vous recommandons vivement de skier à plusieurs.

Il vous est impérativement demandé de ne pas pratiquer une autre activité que le ski de fond sur pistes balisées et ouvertes, d'emporter avec vous un téléphone portable bien chargé (attention au froid). Vous devez avoir sur vous le téléphone des secours de la station, et les téléphones des deux responsables du regroupement.

**RENDEZ-VOUS** : **RV** à 21h40 le vendredi 6 février dans le hall principal de la gare de Chambéry. Florence vous y attendra et vous pilotera vers la gare routière.

**VOYAGE**: Le voyage depuis Paris est libre et n'est pas organisé par le Club sur cette sortie. Nous vous prenons en charge à la gare d'arrivée du TGV pour monter à la station.

Indication sur les trains conseillés pour profiter du transport vers la station organisé par le Club (vous pouvez arriver plus tôt et repartir plus tard bien sûr) :

**Aller**: L'heure de RV en gare de Chambéry correspond au TGV qui part de Paris à 18h45 et arrive à Chambéry à 21h35.

Une arrivée ultérieure ne permettra pas de prendre le car affrété par le Club.

Si vous arrivez plus tôt ou même le matin, vous pouvez prendre un bus local de Chambéry-gare routière à La Féclaz ou attendre cet horaire en profitant de la ville.

Retour : Départ du bus du Club à La Féclaz à 17h.

Cet horaire est compatible avec un départ de Chambéry à 18h23 et arrivée à Paris à 21h14.

Attention 2 TGV ont les mêmes horaires mais pas les mêmes tarifs.

Bien sûr vous pouvez partir plus tard et même manger sur place à Chambéry si les tarifs sont plus intéressants sur les trains plus tardifs.

Les billets de train sont déjà en vente, ou vont l'être dans quelques jours, la plupart des billets SNCF sur TGV sont remboursables jusqu'à 7 jours avant le départ, n'attendez pas la confirmation de votre inscription pour les acheter.

Coordinateurs du regroupement : Bernadette P., Florence Le Priol Contact coordinateur : Sera donné ultérieurement aux inscrits.

Compagnie de car local : Alpes Découverte

#### **ÉQUIPEMENT**

Il est conseillé d'avoir son matériel, mais il est possible d'en louer sur place. Farts prévus par le Club. Prévoir l'équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos. Des bouchons d'oreille sont également bienvenus.

#### **PARTICIPATION AUX FRAIS**

Tarif standard: 198€

**Transport inclus:** Aller-retour gare TGV locale / station de ski.

Repas inclus : Petits déjeuners des samedi et dimanche, diner du samedi soir.

Non inclus : Dîner du vendredi soir et pique-niques des midis. Dîner du vendredi soir pour ceux qui arriveraient en avance (prévoir environ 20 €). Pensez à apporter le(s) pique-nique(s) manquant(s) éventuellement.

Location de matériel de ski : Non compris mais possible sur place.

Forfaits de ski de fond : Compris (sauf forfait du vendredi pour ceux qui arriveraient le jeudi ou plus tôt).

**Hébergement** : Gîte en chambres partagées mixtes.

#### INSCRIPTION

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du 07/11/2025, selon les règles de priorité du Club.

Vous devez être membre du Club d'Ile-de-France ou du CAF-CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

A plus de 30 jours du départ vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. A envisager lors de votre inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30€. Vous pouvez par ailleurs retrouver l'essentiel des règles d'inscription et d'annulation ici.

### **EN CAS D'ACCIDENT GRAVE**

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <a href="https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence">https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence</a>.

#### **INFOS NEIGE**

En cas de manque de neige, nous ne pourrons sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre suivant les ressources de la station.